

GROUPE SCOLAIRE MARCEL ESTRADE



Bienvenue au groupe scolaire Marcel Estrade de Naves pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026, que nous espérons riche en découvertes, en progrès et en souvenirs partagés.

C'est avec plaisir que nous allons retrouver vos enfants et accueillir les nouveaux élèves. Leur **bien-être** et leur **réussite** seront au cœur de nos préoccupations, et nous ne doutons pas que vous, **parents comme enfants**, partagerez cette ambition avec nous.

Le groupe scolaire Marcel Estrade est une **école primaire située au cœur du bourg de Naves**, à proximité immédiate de la **Mairie**, de la **Médiathèque**, de l'**esplanade Joséphine Baker** et du **Bike Park**, dans un **environnement naturel préservé**.

L'école accueille environ **160 élèves**, de la **Très Petite Section (TPS)** au **CM2**, répartis en **sept classes**.

Groupe scolaire Marcel Estrade
2, rue Gustave Vidalin 19460 Naves

Pendant le temps scolaire : ☎ 06/87/97/53/27

Pendant le temps péri scolaire : ☎ 05/55/26/68/09 cantine
05/55/26/04/43 garderie

Mail : ce.0195001h@ac-limoges.fr

BLOG: blogsenclasse.fr/19-naves-ecole-primaire-estrade



Le projet d'école s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- le développement de la **lecture**,
- l'apprentissage et la mise en œuvre de **différentes démarches en résolution de problèmes**, en tenant compte des **besoins spécifiques de chaque élève**.

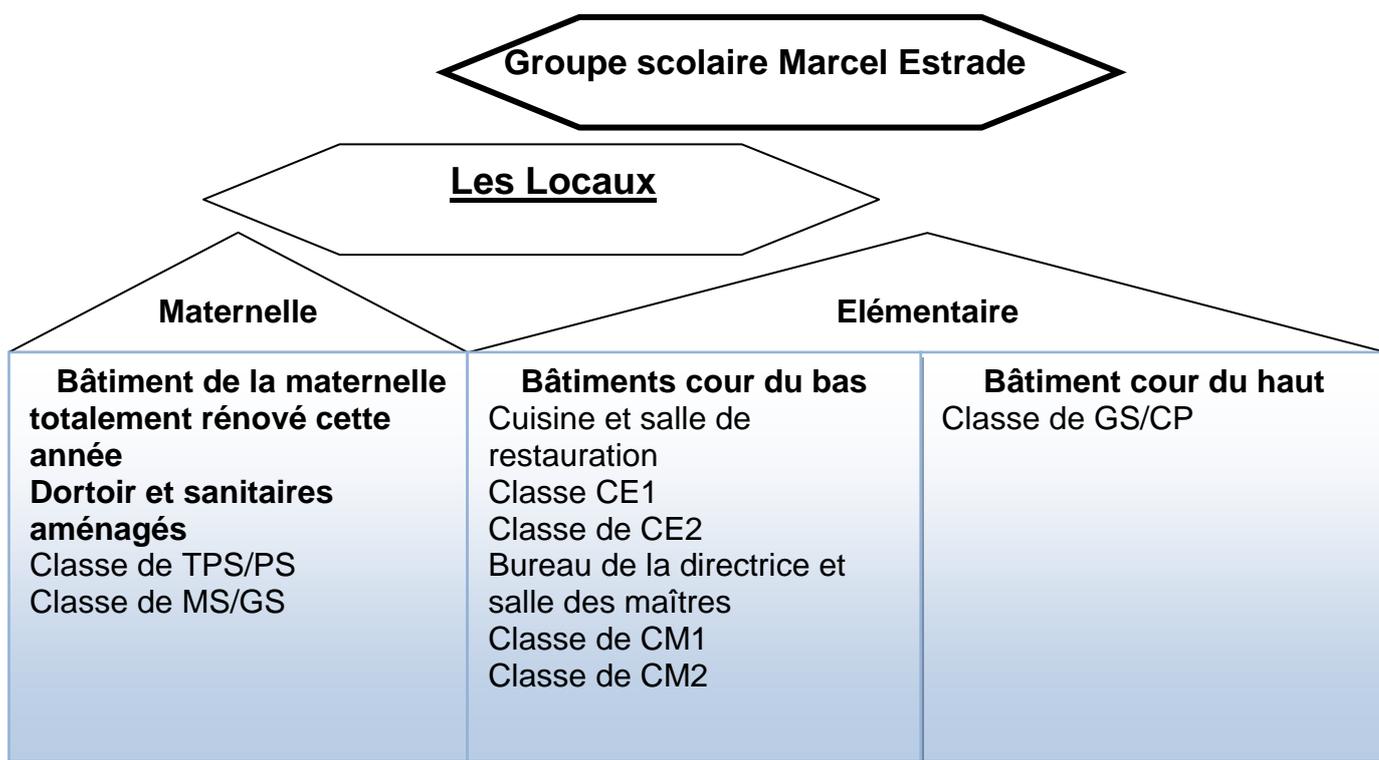
Il intègre également plusieurs parcours :

- un **parcours artistique et culturel**,
- un **parcours numérique**,
- un **parcours citoyen**.

Tout au long de l'année, plusieurs projets transversaux viendront enrichir ces axes, notamment autour de la **biodiversité** et de la **citoyenneté**.

Des **actions culturelles** seront menées en partenariat avec la **Médiathèque**, le **Théâtre de l'Empreinte**, le **cinéma** et les **Jeunesses Musicales de France (JMF)**...

Enfin, **tous les élèves participent à des rencontres sportives**, favorisant la cohésion, l'effort et le vivre-ensemble.



Les équipements

Equipements informatiques :

- Des ordinateurs dans les salles de classes
- VPI dans les salles de classes

Espace numérique de travail :

Vous trouverez le **blog de l'école**.

Les associations

Association des Parents d'Elèves APE

Président(e) : Madame Floch
apenaves19@gmail.com

Association sportive scolaire

Présidente : Madame Rosa
Trésorière : Madame Lafond



L'Association des Parents d'Élèves (APE) a pour mission de **récolter des fonds tout au long de l'année** afin de **soutenir les projets des différentes classes**.

Pour cela, **plusieurs événements sont organisés**, et des **réunions régulières** permettent de les préparer et de **répartir les tâches en fonction des disponibilités de chacun**.

Votre participation est essentielle !

Plus vous serez nombreux, plus vous pourrez **mener des actions efficaces, enrichir les projets** et même **en imaginer de nouveaux !**

L'APE lance un appel à toutes les bonnes volontés.

Que vous ayez un peu de temps ou beaucoup, votre aide est précieuse. Rejoignez-les !

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

Chaque parent d'élève est **électeur et éligible** : vous pouvez **voter** et aussi **vous présenter !**

Pour notre école, nous avons besoin de **14 parents volontaires** :

- **7 titulaires**

- **7 suppléants**

Les élections auront lieu à la **mi-octobre**, mais la **liste des candidats** doit être finalisée **pour la mi-septembre**.

Si vous souhaitez vous porter candidat(e), **merci de venir me rencontrer dès que possible**.

Pour toute question ou pour échanger avec les parents élus, vous pouvez écrire à : **parentselevesnaves19@gmail.com**

Groupe scolaire Marcel Estrade

Temps scolaire

Education Nationale

Inspecteur : M Sauvezie

Psychologue scolaire :
Mme Salamagne Plats

Titulaire remplaçante :
Mme Lefebvre

Directrice :
Mme Rosa

Classe de TPS/PS
Enseignante : Mme Morrow
ATSEM : Mme Rousseau

Classe de MS/GS
Enseignante : Mme Gauthier
ATSEM : Mme Pouch

Classe de GS/CP
Enseignante : Mme Lafond

Temps périscolaire

Mairie de Naves

Maire : M Longy
Adjoint chargé des affaires scolaires : M Merckx

Restauration scolaire
Mme Arnoult

Repas échelonnés sur 2 services de 12H00 à 12H40 et de 12H40 à 13H20

Transport scolaire

Il existe un service de transport scolaire. Se renseigner auprès du Conseil Général

Classe de CE1
Enseignantes : Mme Rosa
et Mme Mirat

Classe de CE2
Enseignante : Mme
Bigeargeas et Mme Mirat

Classe de CM1
Enseignante : Mme
Lefebvre

Classe de CM2
Enseignante : Mme Broulou

AESH :
Mme Hamzaoui
Mme Machado
Mme Sauffier Lévrier

Garderie
Responsable : M Merckx

Horaires :

- De 7H00 à 8H30 : Garderie payante
- De 8H30 à 8H50 : Garderie gratuite
- De 16H30 à 17H00 : Garderie gratuite
- De 17H00 à 19H00 : Garderie payante
- De 17H00 à 18H00 : Possibilité aide aux devoirs pour les élèves de l'élémentaire

Activités périscolaires

- De 7H30 à 18H30 : Garderie municipale le mercredi
- De 7H30 à 19H00 : Centre de loisirs ELA pendant les vacances scolaires

Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 16H30
L'accueil se fait 10 minutes avant le début de chaque demi-journée..

Entrées et sorties des élèves

• **Maternelle :**

Les enfants doivent être **accompagnés et récupérés soit au portail, soit directement dans les salles de classe.**

Les élèves ne sont remis **qu'aux parents ou aux personnes autorisées** à venir les chercher.

• **Élémentaire :**

Les élèves entrent et sortent par le **portail de la cour du bas.**

Pour la sécurité de tous, les portails de l'école sont **fermés à clé pendant les horaires de classe.**

Si vous devez venir chercher votre enfant en cours de journée, **merci de vous présenter au portail de la cour du bas et de sonner** ou éventuellement **à la porte de service** de la maternelle en haut des escaliers pour **les élèves de la maternelle.**

Absences :

Toute absence doit être **signalée le matin même** : par téléphone ou de préférence par mail à l'école. Ensuite, elle doit être **justifiée par un écrit de la famille**, précisant le motif, **dans un délai de 48 heures**, à l'attention de la directrice.

Les absences sont **consignées chaque demi-journée** dans un registre spécifique tenu par chaque enseignant.

Absences exceptionnelles : Elles doivent faire l'objet d'une **demande écrite et motivée**, adressée **plusieurs semaines à l'avance** à **Monsieur l'IE**n de la circonscription de **Tulle Dordogne.**

Retards :

Le **respect des horaires** est essentiel au bon fonctionnement de l'école.

Tout retard doit être **justifié par téléphone ou par mail**, conformément au **règlement intérieur** et au **Code de l'Éducation**.

Tout retard ne pourra être qu'exceptionnel, et en cas de retards répétés, un **rappel au règlement** sera effectué auprès des familles concernées.

La **ponctualité** fait partie intégrante des règles de vie à l'école. Elle est aussi une **valeur essentielle de la vie en société**, et une **exigence éducative** que nous souhaitons transmettre aux élèves.

"Chaque retard perturbe non seulement l'apprentissage de l'élève concerné, mais aussi celui du groupe classe tout entier."

Vie scolaire

- **Activités sportives**

Les activités physiques et sportives font partie des **enseignements obligatoires** de l'école.

Seules les **dispenses médicales dûment justifiées** seront acceptées.

Concernant la **natation** :

Les enfants ne participant pas à la séance resteront à l'école, **pris en charge temporairement par un autre enseignant**.

- **Présence dans l'établissement**

Dès lors qu'un enfant est **entré dans les locaux de l'école**, il ne peut plus en sortir durant le temps scolaire.

Il est alors placé **sous la responsabilité des enseignants et du personnel municipal**.

Sécurité – Plan Vigipirate

Le **Plan Vigipirate** est **toujours en vigueur** dans les écoles.

Le ministère de l'Éducation nationale invite **tous les acteurs de la communauté scolaire** : personnels, parents, élèves... à **prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité** mises en place, afin de garantir un environnement sûr pour tous.

Dans ce cadre, nous vous demandons de :

- **Éviter les regroupements** aux abords de l'école,
- **Ne pas entrer dans l'enceinte de l'école**, et **encore moins dans les salles de classe**, sauf en cas de **motif légitime** ou d'invitation par l'équipe éducative,
- **Respecter strictement les horaires** d'entrée et de sortie.

Les portails de l'école resteront **fermés pendant le temps scolaire** pour assurer la sécurité des enfants et du personnel.

Je vous remercie pour votre vigilance et votre coopération.

Informations pratiques

Je suis Isabelle Rosa et je suis la **directrice de l'école**.

Cette année, je serai **déléguée à la direction les lundis** ainsi que **le mardi toutes les trois semaines environ**.

☐ Ces journées sont les **plus propices pour prendre rendez-vous**, mais je reste naturellement **disponible à d'autres moments** si nécessaire.

N'hésitez pas à venir me rencontrer !

☐ **Toute l'équipe enseignante est disponible et à votre écoute**.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions ou besoins particuliers ; nous sommes là pour accompagner au mieux votre enfant.

☐ Vous trouverez dans le **cahier de liaison** plusieurs documents à :

- compléter dès maintenant,
- ou remplir ponctuellement tout au long de l'année.

Ce cahier contient des **informations pratiques** et des éléments sur la **scolarité de votre enfant**.

C'est un **outil essentiel de communication** entre vous, parents, et nous, enseignants, pour entretenir une **relation de confiance et de partenariat**.

La Directrice

